



RECHERCHE

1 AGENT ANIMATION PERISCOLAIRE (H/F)

25h00 annualisées – C.D.D. 12 mois

Sous l'autorité de la directrice de l'ALAE et du responsable du service scolaire et périscolaire, l'agent aura pour mission :

MISSIONS

- **D'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants**
- **L'animation d'un cycle d'activités périscolaires**
- **La prise en charge des enfants et l'encadrement des animations**
- **La construction du lien avec les acteurs éducatifs et les parents**
- **L'organisation d'un projet périscolaire**

PROFIL SOUHAITÉ

Sens du service public et aptitude au travail en équipe

Patient, calme, discrétion, rigueur, disponibilité et réserve professionnelle.

Sens de l'écoute et de l'observation

Expérience et qualification souhaitable

Être autonome au quotidien dans l'organisation du travail tout en se référant à l'autorité hiérarchique

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Travail du lundi au vendredi en semaine scolaire + 4 semaines en Juillet 2026

Pas de travail les mercredis après-midi et les petites vacances scolaires

Horaires réguliers et fractionnés

Travail en équipe pluridisciplinaire

Travail dans un environnement à niveau sonore important

Horaires fixés par la collectivité avec amplitude variable en fonction d'événements (manifestations exceptionnelles, réunions...)

B.A.F.A. ou C.A.P. Petite Enfance serait un plus

Temps de travail :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 07h30-09h00 / 11h45-14h00 / 16h30-18 h15 + réunion pédagogique équipe le mardi matin

Mercredi : 7h30-9h00 / 11h00-12h00

Juillet 2026 : du lundi 06 au vendredi 31 juillet 2026

CANDIDATURES par mail uniquement

Date limite des candidatures au vendredi 04 juillet 2025

CV récent et détaillé
Lettre de motivation

Mairie d'Orgueil
281 Grand Rue
82370 ORGUEIL
mairie@orgueil.fr

POSTE A POURVOIR le lundi 25 août 2025